Procès-verbal du Comité consultatif de la CRTO
5 octobre 2023 (par vidéoconférence)

Commission des relations de travail de l'Ontario

Présents : Brian O'Byrne – président, CRTO
Lindsay Lawrence - présidente suppléante, CRTO
Catherine Gilbert – greffière, CRTO
Ursula Boylan – greffière adjointe, CRTO
Andrea Bowker– avocate, CRTO

Kristen Agrell – syndicat
Roslyn Baichoo – ministère du Travail
Keith Burkhardt – employeur
Lauren Donohue – syndicat
Chris Fiore – employeur
Aminah Hanif – syndicat
Stephen Krashinsky – syndicat
Graham Williamson – syndicat

Absents : Neil Dzuba – employeur
James Jennings – Association du Barreau de l'Ontario
Ben Ratelband – employeur
Aaron Hart – avocat, CRTO

Brian O'Byrne préside la réunion. La réunion commence à 17 h 05.

1. Mise à jour concernant la composition du comité.

   Le président souhaite la bienvenue à trois nouveaux membres du comité pour la partie syndicale : Kristen Agrell, Aminah Hanif et Lauren Donohue. M. Williamson indique que M. Krashinsky et lui-même vont se retirer et que leurs remplaçants seront désignés lors du congrès annuel de l'Association canadienne des avocats du mouvement syndical en 2024.

Le président demande aux membres employeurs du comité s'ils ont réexaminé leur mandat de membre du comité. M. Burkhardt indique que cela est toujours en cours et qu'il communiquera avec la Commission dans les prochaines semaines.

2. Nominations

Le président fait remarquer qu'il y a un nouveau ministre. Il indique qu'il s'attendait à ce que deux nominations à temps plein soient annoncées dans les prochains jours. Il relève qu'il existe désormais un équilibre entre les hommes et les femmes, ainsi qu'entre les syndicats et la direction. Le président note que la majorité des vice-présidents à temps partiel sont issus du secteur de la gestion, mais qu'il semble y avoir moins de candidats issus du secteur de la gestion pour les nominations à temps plein. Il continue également à travailler sur une augmentation de salaire pour les vice-présidents.

3. Audiences en format hybride

Mme Boylan indique qu'une salle d'audience a été aménagée pour faciliter les audiences en format hybride, mais que ce format ne sera disponible que dans des circonstances exceptionnelles, étant donné qu'il n'y a qu'une seule caméra dans la salle.

4. Audiences en personne

Les membres du comité relèvent que la Commission a davantage adopté le retour aux audiences en personne que les arbitres privés. La Commission estime que les audiences en personne sont plus propices aux discussions et à la conclusion d'accords.

5. Autres affaires

M. Fiore pose des questions sur le vote électronique et demande si l'on doit s'attendre à ce qu'il devienne la norme à l'avenir. Le président

indique que c’est le cas. M. Burkhardt fait remarquer que les formulaires et les bulletins d’information de la Commission pourraient être mis à jour pour refléter cette situation, de manière à ce que les parties qui ne connaissent pas bien le processus puissent en prendre connaissance. Mme Bowker indique que la Commission examinera cette question.

La réunion est levée à 17 h 40.

Procès-verbal rédigé par Andrea Bowker